

## Chapitre II

### **Equipe de France Course en Ligne - Senior, -23 ans et Junior**

**Préambule :** L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélections qui permettront d'identifier les sportifs français de Course en Ligne capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France lors des prochaines échéances internationales de référence.

La Course en Ligne est une discipline athlétique de confrontation. Les Championnats du Monde se déroulent sur quatre journées durant lesquelles les sportifs doivent être capables de réaliser 6 courses de haut-niveau. Les médailles sont remises les deux derniers jours sur les résultats de deux dernières courses.

Classée 24<sup>ième</sup> nation en 2004, la France est 11<sup>ième</sup> en 2008. Mais la Course en Ligne est encore trop fragile pour garantir des médailles, ou systématiser les victoires. En effet, quelques sportifs français se rapprochent des standards internationaux mais ces exigences seront encore plus importantes en 2012 et encore trop peu de sportifs restent à un niveau suffisant pour prétendre jouer les premiers rôles lors des échéances internationales Seniors.

Le travail quotidien constitue une priorité dans la formation et la préparation des sportifs pour qu'une majorité de pagayeurs français présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline dans cette nouvelle olympiade.

L'augmentation du niveau individuel et le cahier des charges d'un événement international majeur, restent les deux axes prioritaires pour la population des sportifs français.

Le mode de sélection est l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Il contribue pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il participe à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

#### **A - MODES DE SELECTION**

##### **1 Courses de Références**

###### **1.1 Pour les Seniors et – de 23 ans**

- Jeux Olympiques de Pékin 2008,
- Courses de sélections du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009 à Mantes la Jolie (FRA).

###### **1.2 Pour les Juniors**

- Courses de sélections du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009 à Mantes la Jolie (FRA).

##### **2. Organisation des épreuves de sélections Senior, – 23 ans et Junior**

###### **2.1 Jeux Olympiques de Pékin 2008**

###### **2.1.1 Rappel :**

- Les athlètes médaillés olympiques 2008 sont proposés à la sélection pour le programme international Senior 2009, sauf en cas d'arrêt de la compétition.

## 2.2 Courses de sélections du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai à Mantes la Jolie (FRA)

### 2.2.1 Conditions de participation

- Les sportives et sportifs sélectionnés aux Jeux Olympiques 2008,
- Les sportives et sportifs supplémentaires retenus notamment sur la base des résultats des tests d'entraînement du mois de mars 2009 :
  - 19 Kayaks Hommes Seniors (dont minimum 10 de -23 ans),
  - 10 Kayaks Dames Seniors (dont minimum 6 de -23 ans),
  - 13 Canoës Hommes Seniors (dont minimum 7 de -23 ans),
  - 18 Kayaks Hommes Juniors,
  - 14 Kayaks Dames Juniors,
  - 14 Canoës Juniors.

Ces effectifs correspondent au niveau général de chaque catégorie identifiée lors de la saison 2008. Toutefois, le Directeur des Equipes de France pourra minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie identifiée lors des tests de mars 2009.

- Etre licencié à la FFCK,
- Etre au minimum Cadet 2<sup>ème</sup> année,
- Ne pas avoir été autorisé par la FFCK à courir pour un autre pays,
- Avoir été autorisé par la FFCK à courir pour la France après avoir couru une manifestation internationale de catégorie A pour un autre pays,
- Sauf dérogation, être à jour de son suivi médical longitudinal sur l'année civile 2008, pour tous les athlètes en liste ministérielle,
- Avoir envoyé, avant le 15 avril 2009 sa « convention individuelle Equipe de France » signée à l'attention de Philippe GRAILLE, Directeur Technique National à l'adresse suivante : FFCK, Secrétariat du Haut Niveau, 87 Quai de la Marne, 94344 JOINVILLE LE PONT CEDEX,
- S'inscrire avant le 15 Avril 2009 auprès du Directeur des équipes de France, Christophe ROUFFET, sur fiche d'inscription fédérale, à l'adresse suivante : FFCK, Secrétariat du Haut Niveau, 87 Quai de la Marne, 94344 JOINVILLE LE PONT CEDEX E-Mail : hn@ffck.org,

*Le Directeur des Equipes de France se réserve le droit d'inscrire des bateaux supplémentaires aux courses de sélections 2009.*

### 2.2.2 Programme des courses

Quatre courses seront disputées selon le programme prévisionnel suivant :

	Junior	Senior
<b>Epreuve 1</b>	Monoplace 1000 m : K1H, C1, K1D Série, ½ finales, Finales A, B, C et D	
<b>Epreuve 2</b>	Monoplace 500 m : K1H, C1, K1D – Qualifications, Finales A, B et C	Monoplace 500 m : K1H, C1, K1D – Qualifications, Finales A, B et C
<b>Epreuve 3</b>	Monoplace 500 m : K1H, C1, K1D – Finales A, B et C	Monoplace 500 m : K1H, C1, K1D – Finales A, B et C
<b>Epreuve 4</b>	Monoplace 500 m : K1H, C1, K1D – Finales A, B et C	Monoplace 500 m : K1H, C1, K1D – Finales A, B et C

Le programme de ces 4 courses peut être modifié en fonction des conditions extérieures.

### 2.2.3 Règlement des courses de sélections

Ce document est le règlement de compétition. Les points non traités dans celui-ci, sont soumis au règlement de la Fédération Internationale de Canoë en vigueur.

### 2.2.3.1 Déroulement des 4 courses

L'organisation des épreuves incombe à l'Equipe Technique Nationale sous la responsabilité du Directeur des Equipes de France et avec le soutien du Groupe de Suivi Olympique et de la Commission Nationale Course en Ligne.

La sélection se compose de quatre épreuves distinctes qui différencieront les catégories Junior et Senior :

- **Epreuve 1** : Toute catégorie, réalisée sur 1000 m en monoplace (K1H, C1H et K1D),  
La répartition dans les séries se fera sur la base du classement de l'épreuve bateau du test de mars. Les sportifs sélectionnés pour les JO 2008 sont têtes de séries.  
Les finales A comporteront 9 sportifs.
- **Epreuve 2** : Par catégorie Junior et Senior, réalisée sur 500 m en monoplace (K1H, C1H et K1D),  
La répartition dans les séries se fera sur la base des résultats de l'épreuve n°1.  
Pour chaque catégorie, le nombre de concurrents dans les finales A et B sera similaire.
- **Epreuve 3** : Par catégorie Junior et Senior, réalisée sur 500m en monoplace (K1H, C1H et K1D),  
Pour chaque catégorie, le nombre de concurrents dans les finales A et B sera similaire.
  - Grille d'accession Junior et Senior :  
Le dernier de la finale A de l'épreuve n°2 passe en finale B et premier de la Finale B de l'épreuve n°2 passent en finale A,
- **Epreuve 4** : Par catégorie Junior et Senior, réalisée sur 500 m en monoplace (K1H, C1H et K1D),  
Le nombre de concurrents dans les finales A sera équivalent à celui des finales B.
  - Grille d'accession Junior et Senior :  
Pour chacune des catégories, le dernier de la finale A de l'épreuve n°3 passe en finale B et premier de la finale B de l'épreuve n°3 passe en finale A,

### 2.2.3.3. Juges et officiels

Le chef juge et l'ensemble des juges seront nommés par le directeur des équipes de France, après avis du président de la Commission Nationale Course en Ligne.

- Le Jury d'appel sera composé :
  - Du vice-président chargé du haut niveau (président du jury d'appel),
  - Du Directeur Technique National,
  - Du président de la Commission Nationale Course en Ligne.
- Le Comité de compétition sera composé :
  - Du Directeur des Equipes de France (Président du Comité de compétition),
  - Du chef juge.

### 2.2.3.4. Mode de classement, les principes

A l'issue de chaque course, les compétiteurs marquent des points selon la répartition suivante :

Classement de la course	Points attribués
1er	0
2ème	2
3ème	3
4ème	4
...	...
10ème	10

A l'issue des quatre courses, un classement final est effectué en additionnant pour chaque compétiteur les points des 4 épreuves.

### 2.2.3.5. Départage

En cas d'ex-aequo les athlètes seront départagés sur le classement de leur meilleure épreuve. S'ils sont encore ex-aequo, ils seront départagés sur le classement de leur moins bonne épreuve.

<i>Exemple</i>	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Epreuve 4	<b>Total</b>
Athlète N° 1	3	2	4	6	<b>15</b>
Athlète N° 2	4	4	2	5	<b>15</b>
Athlète N° 3	5	0	7	3	<b>15</b>

Le classement est :

- 1er = athlète N° 3 (1<sup>er</sup> sur sa meilleure épreuve)
- 2<sup>ème</sup> = athlète N° 2 (5<sup>ème</sup> sur sa moins bonne épreuve)
- 3<sup>ème</sup> = athlète N° 1 (6<sup>ème</sup> sur sa moins bonne épreuve)

En cas de nouvelle égalité :

En cas de nouvelle égalité, le classement de l'épreuve n°1 prévaudra.

## **B - PROPOSITIONS DE SELECTION**

**2.1. Préambule :** Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.

La validation des sélections nominatives sera conforme à l'annexe 2 des règlements intérieurs.

Conformément à la *Convention Equipe de France*, à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2009 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection Junior/-23 ans/Senior), le sportif suivant au classement des courses de sélections pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

Chaque sportif (ve) retenu peut être sélectionné pour composer les équipages qui seront engagés dans les épreuves internationales. La responsabilité de la composition des bateaux de l'Equipe de France incombe au Directeur Technique National.

**Les compositions d'équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.**

### **2.2. Proposition de sélection pour l'Equipe de France Senior**

Dans les catégories kayak dames, Marie DELATTRE et Anne Laure VIARD, en tant que médaillées olympiques, peuvent être proposées à la sélection 2009,

A partir du classement Senior final, des épreuves de sélection peuvent être proposées à la sélection 2009

:

Les 6 premiers Kayaks Hommes,

Les 4 premières Kayaks Dames,

Les 3 premiers Canoës dans la mesure où l'un d'eux, est bordé différemment.

### 3. Proposition de sélection pour l'Equipe de France -23 ans

A partir du classement final, des épreuves de sélections Senior peuvent être proposées à la sélection 2009. Les sportifs remplissant les critères d'âge et non retenus dans le collectif Senior :

- Les 6 premiers Kayaks Hommes,
- Les 4 premières Kayaks Dames,
- Les 4 premiers Canoës dans la mesure où 2 parmi les 4 premiers sont de bordé différent.

### 4. Proposition de sélection pour l'Equipe de France junior

A partir du classement Junior final des épreuves de sélections, peuvent être proposées à la sélection 2009 :

Les 6 premiers Kayaks Hommes,

Les 4 premières Kayaks Dames,

Les 2 premiers Canoës bordés droit, les 2 premiers Canoës bordés gauche.

## C – PROGRAMMES D' ACTIONS 2009

### 4. Programme des Seniors :

- |                                |                      |                   |
|--------------------------------|----------------------|-------------------|
| • Du 3 au 10 mai 2009          | Coupe du Monde n°1   | RACICE (CZE)      |
| • Du 17 au 24 mai 2009         | Coupe du Monde n°2   | POZNAN (POL)      |
| • Du 25 au 28 Juin 2009        | Championnat d'Europe | BRANDENBURG (GER) |
| • Du 28 juin au 5 juillet 2009 | Jeux Méditerranéens  | PESCARA (ITA)     |
| • Du 10 au 16 août 2009        | Championnat du Monde | DARTMOUTH (CAN)   |

### 5. Programme des -23 ans

- |                            |                      |              |
|----------------------------|----------------------|--------------|
| • Du 17 au 24 mai 2009     | Coupe du Monde n°2   | POZNAN (POL) |
| • Du 16 au 19 juillet 2009 | Championnat d'Europe | POZNAN (POL) |

### 6. Programme des Juniors

- |                            |                       |                |
|----------------------------|-----------------------|----------------|
| • Du 24 au 31 mai 2009     | Course Internationale | PIESTANY (SVK) |
| • Du 16 au 19 juillet 2009 | Championnat d'Europe  | POZNAN (POL)   |
| • Du 31 juillet au 2 août  | Championnat du Monde  | MOSCOU (RUS)   |

## D – DIVERS

### 4. Système de présélection 2010

- Les athlètes médaillés aux Jeux Olympiques 2008 et au Championnat du Monde 2009, les sportifs champions du Monde 2009 bénéficieront d'un bonus nominatif d'une course pour la sélection française 2010.
- Le classement national ou international pourra être utilisé dans le mode de sélection 2010.

### 5. Diffusion du mode de sélection

- Le présent mode de sélection sera diffusé dans le Guide du Haut Niveau. Il est téléchargeable sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak dans l'onglet « [Equipe de France](#) ».